

Article 31 du Règlement

da atlantique et qu'il va créer beaucoup d'emplois pour les travailleurs des différents corps de métiers représentés par la fédération. Il y a aussi, au sein de la Fédération du travail, des groupes qui appuient ce projet.

Je pense qu'après avoir pris toutes ces choses en considération, les syndicats vont appuyer ce projet de loi parce qu'il va créer des emplois pour les prochaines années. Si je comprends bien, les membres de la Fédération canadienne du travail qui s'opposent à ce projet le font sous prétexte qu'il va priver de leur emploi les travailleurs de Marine Atlantique. C'est une crainte tout à fait légitime.

Le président suppléant (M. Paproski): Je ne pense pas que la Chambre soit prête à se prononcer.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures, conformément au paragraphe 24(2) du Règlement.

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

WETASKIWIN

M. Willie Littlechild (Wetaskiwin): Madame la Présidente, c'est probablement la dernière occasion que j'aurai de prendre la parole à la Chambre. Je veux dire combien je suis reconnaissant et honoré d'avoir pu servir le Canada et la circonscription de Wetaskiwin. Je remercie ma femme, Helen, et mes enfants, Teddi, Neil et Megan, qui ont appuyé ma décision et qui m'ont soutenu durant les cinq dernières années.

À tous les électeurs de Wetaskiwin, les membres des Quatre Nations de Hobbema, qui m'ont choisi pour les représenter ici, je peux dire sans mentir que j'ai fait de mon mieux. Je remercie tous les députés ainsi que le personnel du Parlement. Je considère que c'est un privilège que d'avoir pu travailler avec vous. Vous avez tous les qualités des gagnants. Que ce soit ici, aux réunions du caucus ou aux comités, vous m'avez tous appris quelque chose.

Je remercie sincèrement Emily Lank, Doug McLeod, Michele Larose et tous les autres avec qui j'ai travaillé. Au nom de tous les miens, je tiens à remercier le premier ministre sortant, ainsi que tous mes collègues de l'Albera et du caucus national.

Finalement, je veux féliciter chaleureusement notre nouvelle première ministre, M^{me} Kim Campbell. Que le Grand Esprit la bénisse et l'éclaire dans ses décisions.

LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'ESSENCE

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Madame la Présidente, le ministre de l'Environnement devait s'occuper d'autre chose quand le gouvernement a décidé de modifier le règlement visant à interdire l'essence au plomb et d'en permettre l'utilisation pour les voitures de course au Canada.

Cette décision crée un précédent dangereux. Elle est regrettable. Premièrement, le plomb présente des risques pour la santé de l'homme. Deuxièmement, cette décision ôte une certaine force à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Troisièmement, elle porte un sérieux coup à l'industrie canadienne de production d'essence sans plomb qui est respectueuse de l'environnement et est à l'origine de la création d'emplois au Canada.

Cette décision devrait être rappelée car elle est rétrograde. Nous demandons instamment au ministre de l'Environnement de revenir sur sa décision afin de protéger la santé des Canadiens.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Madame la Présidente, je suis très troublé par la tournure des événements au CN. En ma qualité de député de Winnipeg, j'ai maintes fois soulevé la question de la disparition des emplois au CN, particulièrement en ce qui concerne la perte d'importance de Winnipeg en tant que centre régional du CN.

Malheureusement, cette tendance s'accroît. Il semble que le CN s'appête à fermer son centre médical et son unité de premiers soins de Winnipeg, à transférer tous les dossiers à Edmonton et à affermer tout ce que ces services ont encore à faire à Winnipeg.

Des employés dévoués, travaillant au CN depuis des années, sont obligés de prendre leur retraite, soi-disant volontairement, et de signer des décharges dégageant leur employeur de toute responsabilité découlant de leur emploi au service du CN.

Je trouve cela injuste pour Winnipeg et injuste pour les employés concernés. J'en appelle au ministre des Transports pour qu'il s'occupe de ce dossier et fasse quelque chose.

* * *

LA PAUVRETÉ

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Madame la Présidente, j'aimerais poser certaines questions à l'opposition. Les Libéraux veulent institutionnaliser et financer des banques alimentaires, des programmes nationaux de